Le colloque international consacré à la Paix de Fexhe et aux événements qui se passèrent à la même époque dans les régions voisines de la principauté de Liège se tiendra les 15 et 16 septembre 2016 au Musée de la Vie wallonne et au Palais provincial.

Des chercheurs liégeois, belges, français, allemands et canadiens permettront d'affiner nos connaissances de ce texte majeur de notre histoire. La Paix de Fexhe apparaîtra aussi comme un élément d'un mouvement plus vaste, celui des contestations politiques et sociales et du mouvement représentatif au début du XIV^e siècle. On comprendra donc mieux le but de ces conflagrations et des textes qui en furent le produit. Seront également interrogés les réseaux structurant les différents partis en présence, la formation intellectuelle des élites laïques comme ecclésiastiques, le rapport au pouvoir et au seigneur, voire au souverain. Les prolongements de cet événement majeur sur le plan de la mémoire et de l'histoire du droit jusqu'à notre époque seront également évoqués.







La Paix de Fexhe et les révoltes à Liège et en Europe occidentale Liège, 15 & 16 septembre 2016

OLLOQUE





ENTRÉE GRATUITE - INSCRIPTION OBLIGATOIRE

(nombre de places limité)

www.provincedeliege.be/colloque_paixdefexhe/inscription

INFORMATIONS

Service Culture de la Province de Liège Fabrice DREZE +32 (0)4 232 86 38 fabrice.dreze@provincedeliege.be

www.provincedeliege.be/paixdefexhe







Jeudi 15 septembre 2015 MUSÉE DE LA VIE WALLONNE

14h00: Accueil

14h15: Discours officiels

14h45: Introduction, par Paul Bruyère (†)

et Christophe Masson (Université de Liège)

SESSION 1.

Le contexte liégeois

Présidence : Jean-Louis Kupper (Université Libre de Bruxelles - Université de Liège)

15h00 : Alexis Wilkin (Université de Liège) Crise de subsistance, crise politique ? Tensions alimentaires et économiques en 1316-1317

15h20 : Claude Gaier (Musée d'Armes de Liège) Les aspects militaires du règne d'Adolphe de La Marck

16hoo: Pause

SESSION 2.

Le contexte intellectuel

Présidence : Éric Bousmar (Université Saint-Louis - Bruxelles)

16h15 : Patrick Gilli (Université Montpellier III)

La culture politique des élites intellectuelles

16h35 : Mgr. Jean-Pierre Delville Godefroid de Fontaines et l'aristotélisme politique

17h15: Pause

17h30 : Christophe Masson (Université de Liège) La Paix de Fexhe : un texte, des acteurs

18h15: Visite du Musée de la Vie wallonne

Vendredi 16 septembre 2015 PALAIS PROVINCIAL

SESSION 3.

Liège entre France et Empire

Présidence: Florence Close (ULg)

9h30 : Julien Maquet (Institut du Patrimoine wallon/Université de Liège)

Quelques réflexions sur le pouvoir édictal de l'évêque et sur la notion de « paix » à Liège entre la fin du XI^e et le début du XIV^e siècle

9h50 : Xavier Hélary (Université Lyon III) et Alain Marchandisse (FNRS/Université de Liège) Philippe IV le Bel, sa politique dans les anciens Pays-Bas

10h10 : Malte Prietzel (Universität Paderborn)
Les capitulations épiscopales en Allemagne

11hoo: Pause

SESSION 4.

Gouvernants et gouvernés en Europe et dans les Pays-Bas

Présidence : Geneviève Xhayet (Université de Liège)

11h15 : Michel Hébert (Université du Québec à Montréal)

Communautés, chartes et représentation politique en Europe occidentale au temps de la paix de Fexhe : quelques éléments de comparaison

11h35 : Marie Van Eeckenrode (Archives de l'État / Université catholique de Louvain) Le dialogue politique en Hainaut et Brabant

11h55: Jelle Haemers (KULeuven)
Peut-on encore parler de constitutionnalisme
au Moyen Âge? Sur les paix politiques en
Flandre et en Brabant

SESSION 5.

La Paix de Fexhe dans le droit et la mémoire Présidence : Benoît Franck (Province de Liège)

14h30 : Benoît Lagasse (Université de Liège)
La Paix de Fexhe sous la plume de Charles de
Méan (1604-1674). Réflexion sur la validité des
statuts de 1582 et de 1592 d'Ernest de Bavière

14h50 : Christian Behrendt et Sofia Vandenbosch (Université de Liège) Les assemblées médiévales et leur héritage dans le droit constitutionnel contemporain

15h30: Pause

16h00 : Philippe Raxhon (Université de Liège)

La Paix de Fexhe et sa portée mémorielle

